



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 158/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Réhabilitation de la piscine couverte Pichery : demande de subventions

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de réhabilitation de la piscine couverte de Pichery.

Les travaux qui s'appuient sur deux audits énergétique et technique, consistent à réhabiliter le bâtiment existant avec la mise aux normes des équipements actuels et à les rénover afin de répondre à des enjeux d'efficacité énergétique, sanitaires et de confort des usagers (rénovation totale de la centrale de traitement d'air et de son système attaché, mise aux normes de la distribution d'eau chaude sanitaire, remise en état complète du système de pompage, rénovation du traitement d'eau, du chauffage, de la filtration, ravalement des façades, isolation en toiture...)

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 1 036 845 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du Département du Tarn
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération	1 036 845 € HT
Etat DSIL (50 %)	518 422 €
Région Occitanie (15 %)	155 527 €
Département du Tarn (15 %)	155 527 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	207 369 €

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières mentionnées plus haut,

ADOpte le plan de financement détaillé ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine **SOUQUET**

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

